

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 49 (1904)  
**Heft:** 2

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 13.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIX<sup>e</sup> Année

N° 2

Février 1904

## DANS L'INFANTERIE

### Le règlement d'exercice pour l'infanterie suisse du 23 décembre 1890.

Nous avons passé en revue quelques *règlements d'exercice pour l'infanterie*<sup>1</sup> de date récente, dont la rédaction a été plus ou moins influencée par les expériences des dernières guerres, principalement de la guerre sud-africaine. Nous désirons terminer cette étude par quelques réflexions sur le *Règlement d'exercice pour l'infanterie suisse*.

\* \* \*

Le Règlement suisse date de 1890. Il est donc bien antérieur au mouvement d'idées qui agite actuellement l'infanterie. Quand il vit le jour, il éveilla l'attention par les évidentes simplifications qu'il apportait aux manœuvres de l'infanterie. Mais on admettait encore à cette époque la possibilité de faire évoluer sur le champ de bataille des unités assez considérables, en ordre serré, sur un rang ou sur deux rangs, en ligne ouverte ou en ligne, en ligne de colonnes ou en colonnes. D'autre part, l'emploi, dans certaines situations, de formations développées surtout en profondeur et sur un front très étroit, telles la colonne de marche et la colonne par files (colonnes par quatre et

<sup>1</sup> *Revue militaire suisse* 1903, pages 311, 513 et 577.